

Édito

Du côté du Parlement



“ Le centre de gravité de l’actualité politique en matière d’enseignement est-il en train de se déplacer du côté du Parlement ? Quelques signes et initiatives récentes le suggèrent. On notera tout d’abord les auditions organisées par la Commission de l’Éducation sur la mise en œuvre de l’éducation à la philosophie et à la citoyenneté dans l’ensemble des écoles. Après avoir entendu les fédérations de Pouvoirs organisateurs, ce sont les organisations syndicales qui ont eu l’occasion d’exprimer leur vision de la question. Il n’y a pas de doute que ces travaux visaient notamment à éclairer la commission parlementaire sur les enjeux futurs et les évolutions possibles de ce débat¹.

On mentionnera ensuite l’initiative du parti Écolo d’organiser un forum sur la gratuité, au sein duquel se sont retrouvés la plupart des acteurs du Pacte pour un enseignement d’excellence, dans un dialogue ouvert sous la présidence de la chef de groupe, Barbara TRACHTE. Les échanges furent constructifs, et il faut saluer une attitude cherchant à tracer des perspectives tout en prenant en compte la situation matérielle des écoles et de la Fédération Wallonie-Bruxelles elle-même.

Les regards se sont aussi tournés un moment vers le MR, seul parti qui, arithmétiquement, serait en mesure d’apporter son concours pour la concrétisation, sous cette législature, d’une importante condition de mise en œuvre du Pacte pour un enseignement d’excellence : la distinction des rôles de l’autorité publique en tant que régulateur et opérateur. Le président CHASTEL a toutefois mis fin à la séquence en affirmant que le Pacte, qui mobilise les acteurs représentatifs de l’enseignement de manière intensive depuis trois ans, « n’est jamais que le fruit d’un vulgaire compromis PS-cdH ». Un rendez-vous (provisoirement) manqué, donc.

Enfin, au cours des semaines qui viennent, il est probable que le Parlement restera le principal théâtre de l’actualité politique, puisque la majorité actuelle pourrait y concrétiser certaines de ses priorités, sous forme de projets de décret (d’initiative gouvernementale) ou de propositions de décret (d’initiative parlementaire). À suivre, donc. ■

1. La contribution présentée au nom du SeGEC est consultable sur <http://enseignement.catholique.be> > ACTUALITÉ

Étienne MICHEL

Directeur général du SeGEC

5 avril 2018